

SITUATION FINANCIÈRE 2015

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL, JE DÉPOSE LE RAPPORT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2015 DE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Rapport de l'auditeur (vérificateur externe) – Année 2014

Les états financiers démontrent qu'au 31 décembre 2014, l'excédent des revenus sur les dépenses a été de 104 064 \$ et que l'excédent accumulé se chiffrait à 444 350 \$, dont 323 630 \$ non affecté (libre).

L'importance de l'excédent 2014 ainsi que l'augmentation du surplus cumulé s'expliquent comme suit :

- La correction-comptable de fin d'année de l'erreur dans le calcul de la tarification de l'emprunt aux usagers du réseau d'égout,
- l'augmentation des revenus de droits de mutation,
- le report de dépenses en immobilisation à l'année 2015.

Le rapport de l'auditeur indépendant exprime que les états financiers de l'année 2014 reflètent fidèlement la situation financière de la municipalité.

Rapport préliminaire – Année 2015

LES INVESTISSEMENTS

En 2015, la municipalité aura effectué près de 550 000 \$ en travaux d'entretien, de réparation, d'achats de mobiliers et d'équipements sur l'ensemble du territoire. La portion municipale est estimée à 178 000 \$ soit 32% des coûts.

• LE CENTRE MUNICIPAL

Tel que prévu, le Centre a été rénové de fond en comble. Les fondations ont été solidifiées, isolées, la brique réparée, les portes extérieures changées et l'immeuble public est devenu accessible aux personnes handicapées. Un bureau et une salle ont été aménagés au deuxième étage. Le bureau municipal a été réaménagé de façon à intégrer un espace de travail pour un employé supplémentaire. La salle du conseil a été repensée afin de pouvoir augmenter son utilisation et mieux servir la population, les comités et les activités de formation et pour différents événements. Le coût total des travaux effectués en 2014 et 2015, incluant les honoraires professionnels et tous les équipements et mobiliers, est de l'ordre de 373 000 \$. La municipalité est allée chercher des subventions auprès des gouvernements fédéral et provincial ainsi que du Pacte rural, totalisant environ 290 000 \$. Le coût pour la municipalité est estimé à 83 000 \$ soit 22 % du coût total.

• LES ROUTES

Les travaux d'asphaltage prévus sur la portion Chemin Grande-Ligne et rue du Forgeron ont été réalisés ainsi que différents travaux reliés à la voirie. Les travaux au coût de 136 000 \$ sont subventionnés et la part de la municipalité est évaluée à 56 000 \$, soit 41% du coût total.

• AUTRES INVESTISSEMENTS D'IMPORTANCE

Le parc Jean-Guy-Ste-Marie a été complété par l'installation de la clôture permanente du terrain de balle, du panneau d'interprétation, de l'enseigne et les travaux sur les installations électriques du terrain de balle et de la patinoire ont été effectués.

Piste cyclable: L'étude de la bande cyclable sur la Montée Rivière des Fèves a été réalisée. Les corrections à apporter sont remises à l'automne 2016. Il est préférable d'attendre la construction du nouveau pont prévu par le Ministère du Transport en août 2016. Cette portion avait été ciblée par l'étude et devait faire l'objet d'un élargissement.

Équipements en sécurité incendie: La municipalité a procédé à l'achat d'équipements pour le combat des incendies en remplaçant quelques habits de combat, les casques, certains appareils de communication ainsi qu'un équipement de ventilation.

Le plan d'aménagement: Le plan d'aménagement des espaces publics sera complété d'ici la fin de l'année. Nous prévoyons que la première phase des travaux s'effectuera en 2016.

La rémunération des élus en 2015

Les conseillers municipaux reçoivent une rémunération annuelle totale de 5 024 \$, dont 1 674 \$ est une allocation non imposable. À titre de mairesse, la municipalité me verse un montant de 15 075 \$, dont un montant de 5 025 \$ est une allocation non imposable.

Pour la représentation régionale la MRC de Beauharnois-Salaberry me verse une rémunération de base de 6 925 \$ dont un montant de 2 308 \$ est non imposable. Un jeton de présence de 185 \$ m'est versé pour chacune de mes présences à certains comités régionaux.

Les contrats de plus de 25 000 \$ en 2015 (période du 20 novembre 2014 au 26 octobre 2015)

Fournisseurs à qui la municipalité a accordé des contrats supérieurs à 25 000 \$, pour la période du 20 novembre 2014 au 26 octobre 2015:

Ali Construction inc.	111 238,08 \$
9154-1995 Québec inc. (BAC Construction)	347 860,81 \$
Ferme Serge et Marcel Dubuc inc.	61 190,60 \$
Groupe Ultima	29 632,00 \$
Sintra inc. Métropole	26 508,82 \$

Fournisseurs à qui la Municipalité a accordé des contrats de moins de 25 000\$, mais dont le total est supérieur à 25 000 \$, en date du présent rapport :

Designer Michel Cadieux	27 717,00 \$
Hydro-Québec	30 774,72 \$
Ministère des Finances	139 217,00 \$
Ministère du Revenu du Québec	56 480,50 \$
M.R.C. Beauharnois-Salaberry	247 962,39 \$

La situation financière estimée au 31 décembre 2015

REVENUS	RÉEL 2014	BUDGET 2015	ESTIMÉ AU 31/12/2015
Taxes et tarification	1 208 182 \$	1 244 071 \$	1 236 481 \$
Droits de mutation	29 312 \$	20 000 \$	51 790 \$
Subventions - Taxes	9 663 \$	8 191 \$	8 191 \$
Subventions - MTQ	39 628 \$	39 628 \$	39 628 \$
Subventions – Fédéral/Provincial	52 382 \$	59 229 \$	59 962 \$
Entretien des cours d'eau *	68 940 \$	0 \$	77 240 \$
Autres revenus	78 601 \$	55 372 \$	70 750 \$
TOTAL DES REVENUS	1 486 708 \$	1 426 491 \$	1 544 042 \$
DÉPENSES	RÉEL 2014	BUDGET 2015	ESTIMÉ AU 31/12/2015
Conseil municipal	59 648 \$	64 000 \$	57 517 \$
Administration générale	229 867 \$	229 240 \$	234 303 \$
Élections	0 \$	0 \$	6 123 \$
Sécurité publique	139 481 \$	150 466 \$	151 487 \$
Sécurité incendie	108 174 \$	148 113 \$	151 888 \$
Voirie municipale et transport	91 640 \$	105 496 \$	105 842 \$
Déneigement	72 981 \$	74 190 \$	74 756 \$
Aqueduc	4 635 \$	6 230 \$	8 400 \$
Entretien du réseau d'assainissement	58 600 \$	47 878 \$	77 838 \$
Enlèvement des ordures et recyclage	114 841 \$	116 986 \$	118 347 \$
Entretien des cours d'eau *	96 677 \$	11 819 \$	72 604 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	6 370 \$	6 750 \$	7 806 \$
Aménagement et développement	115 558 \$	114 194 \$	115 924 \$
Installations communautaires (salle communautaire, parcs, patinoire, terrain de balle, paysagement)	80 808 \$	76 796 \$	77 070 \$
Les comités (bibliothèque, culture, embellissement, loisirs)	30 882 \$	33 535 \$	32 602 \$
Souper en l'honneur des bénévoles	7 412 \$	9 449 \$	8 665 \$
Dons	4 940 \$	5 000 \$	5 359 \$
Subventions activités sportives jeunes	4 695 \$	4 500 \$	4 500 \$
Financement et remboursement emprunt réseau assainissement	125 768 \$	110 039 \$	115 138 \$
Investissement en immobilisation	44 667 \$	146 810 \$	178 490 \$
Appropriation de surplus	- 15 000 \$	- 35 000 \$	- 35 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 382 644 \$	1 426 491 \$	1 569 659 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	104 064 \$	0 \$	- 25 617 \$

* La municipalité procède à la taxation du nettoyage des cours d'eau, aux propriétaires concernés, selon les dépenses encourues et lorsque tous les travaux sont exécutés.

2015 en résumé

L'estimation des revenus et des dépenses au 31 décembre 2015 laisse entrevoir un déficit approximatif de 25 617 \$ et s'explique principalement comme suit :

- La dépense d'entretien du réseau d'assainissement et plus particulièrement des pompes des stations excède de 30 000 \$ la prévision budgétaire.
- Les travaux au bâtiment du centre municipal ont aussi excédé la prévision de 33 000 \$; plus précisément, il s'agit d'additions de travaux en cours de rénovation, dont 24 000 \$ pour du travail supplémentaire sur la solidification de la fondation.
- L'augmentation du revenu provenant de la taxe de mutation, près de 32 000 \$ de plus que la prévision.
- Le reste étant le cumul de différents écarts.

Lors de la séance publique du 7 décembre prochain, le Conseil municipal devra adopter une résolution afin d'approprier un montant du surplus cumulé afin de combler le déficit prévu.

Outre les travaux réalisés, 2015 a été une année de préparation de plusieurs travaux d'infrastructure, dont la piste cyclable, la mise en valeur des espaces publics, l'amélioration de l'intersection 207/205.

Les travaux sur la piste de ski de fond et de raquette avancent bien et l'ouverture est prévue avec l'arrivée de la neige.

2015 a aussi été une année de réalisation de plusieurs dossiers; entre autres, la révision du bulletin municipal, le rafraîchissement du logo et des communications, l'implantation du service Taxibus, la finalisation des travaux au terrain de balle, plusieurs règlementations dont l'entretien et la démolition des bâtiments, le sondage auprès de la population, la création d'un comité de travail sur l'environnement et bien d'autres.

2016 en projets

Quant au programme triennal d'immobilisation, la municipalité investira dans ses infrastructures et procèdera à la réfection et à l'asphaltage des chemins prévus au plan. 2016 verra l'implantation de la piste cyclable dans le noyau villageois, la signalisation, la réalisation des travaux d'infrastructure visant à améliorer l'intersection principale ainsi que l'aménagement de divers lieux publics. Le conseil se penchera sur la priorisation des investissements à être faits en 2016 lors de la préparation du budget.

Plusieurs dossiers solliciteront temps et attention; l'environnement et la venue du «bac brun», l'entretien du réseau d'assainissement, le plan de mesures d'urgence, la prévention des incendies, l'archivage des dossiers municipaux, l'avenir de l'église, la sécurité routière, le suivi du schéma de couverture de risques, la poursuite des travaux du comité consultatif de revitalisation et le suivi du sondage et des recommandations, pour ne nommer que ceux-ci.

Budget 2016

Le budget 2016 et le programme triennal d'immobilisation seront déposés pour adoption lors de la séance publique du Conseil qui se tiendra le 7 décembre 2015. Nous vous invitons à y assister.

En terminant, je remercie personnellement mes collègues du Conseil, le personnel ainsi que tous les bénévoles pour tout le travail accompli. Nous formons une équipe qui permet à notre municipalité d'être un endroit où il fait bon vivre.

Merci de votre attention,



Francine Daigle, mairesse

Rapport déposé à la séance publique du Conseil municipal de Saint-Urbain-Premier, le lundi 2 novembre 2015